

une série de fiches de renseignements rédigées par des experts en matière de maladies du foie

Prévention de la transmission du

VHC

MISE AU POINT SUR LES SOINS PERSONNELS

Liz Highleyman

L'HÉPATITE C EST UNE MALADIE DU FOIE

qui est causée par un virus appelé le virus de l'hépatite C ou VHC. Aux États-Unis, il est estimé qu'environ trois millions d'Américains sont infectés de façon chronique par le VHC. Le virus se transmet par contact sanguin direct, principalement en partageant des aiguilles utilisées pour les drogues injectables illicites. La transmission sexuelle et la transmission de la mère à son enfant sont également possibles, mais plus rares. Bien que plusieurs personnes atteintes de l'hépatite C ne présentent pas de symptômes, avec le temps, cette maladie peut causer de graves dommages au foie dont la cirrhose (cicatrisation) et le cancer du foie. Il n'existe pas de vaccin contre le VHC, mais plusieurs mesures importantes peuvent être prises pour réduire les risques de transmission.

Comment se transmet le VHC?

L'hépatite C est une infection transmise par le sang, en d'autres termes, le VHC se transmet par contact direct avec le sang d'une personne infectée. Le VHC se transmet le plus fréquemment en partageant des aiguilles utilisées pour les drogues injectables. Les travailleurs de la santé peuvent contracter le VHC en se blessant avec une aiguille contaminée ou en s'exposant accidentellement au virus pendant leur travail. Dans au moins un cas sur dix, on ne peut identifier de facteur de risque d'infection, la source d'infection est inconnue.

Étant donné que le VHC est un virus qui se transmet par le sang, ce virus peut théoriquement être transmis par le biais d'articles personnels contaminés comme les rasoirs ou les articles de manucure. Tout équipement utilisé par les manucures, esthéticiens, coiffeurs et visagistes pouvant entrer en contact avec du sang infecté par le VHC peut transmettre le virus. Ceci peut arriver lorsqu'une petite goutte de sang infecté par le VHC—même une goutte si minuscule qu'elle n'est pas visible à l'œil nu—se trouve sur une pièce d'équipement après avoir été utilisé pour une personne, puis entre en contact avec le système sanguin (par une coupure ou une plaie) ou une muqueuse (telle que la bouche ou les narines) d'une autre personne sur laquelle l'appareil est utilisé plus tard. Les articles personnels utilisés par plusieurs personnes et pouvant entrer en contact avec le sang et transmettre le VHC comprennent les aiguilles et tout autre appareil pour le tatouage et le perçage corporel, les coupe-cuticules, les limes à ongles et les polissoirs à l'émeri, les rasoirs et les tondeuses à cheveux, les outils pour enlever les poils tels que les pinces à épiler et les appareils d'électrolyse et même les ciseaux pour couper les cheveux et les peignes.

La façon dont l'hépatite virale se transmet par le biais d'articles personnels n'a pas fait l'objet d'une étude en profondeur. Aux États-Unis, le U.S. Centers for Disease Control and Prevention (CDC) n'a pas fait état de cas documentés sur ce type de transmission du VHC. Néanmoins, ce bureau a émis des directives sur la santé et la sécurité pour les professionnels de la santé en 1985. Les lois américaines régissant les normes de

santé et de sécurité relatives aux soins personnels varient grandement d'un état à l'autre. En Californie, le Department of Health Services a publié récemment un rapport au sujet d'une femme ayant contractée l'hépatite C dont le seul facteur de risque connu était une visite régulière à un salon de manucure.

Mesures sécuritaires

ARTICLES JETABLES

Certains outils utilisés dans les salons de tatouage, de perçage corporel, manucure et de coiffure devraient être utilisés une seule fois, sur une seule personne. La plupart des professionnels en tatouage, en perçage corporel et en électrolyse utilisent des aiguilles jetables neuves pour chaque client, des pots d'encre jetables devraient également être utilisés. Les limes émeri, les limes à ongles, les bâtonnets, les tampons d'ouate, les éponges, les bandes pour le cou et les autres articles qui ne peuvent pas se nettoyer devraient être utilisés seulement une fois sur une seule personne puis être jetés par la suite. Dans la mesure du possible, remplacez les articles réutilisables par des articles à usage unique.

ARTICLES PRÉSENTANT DES RISQUES

Les lames ou les outils utilisés pour les durillons (comme les lames Credo) sont susceptibles d'entrer en contact avec du sang. En Californie, le code de la santé interdit l'usage de ce type d'outils dans les salons de manucure. Les instruments en forme d'aiguilles servant à enlever les imperfections cutanées sont également interdits. Les coupe-cuticules présentent des risques de contact avec le sang et plusieurs experts recommandent que les manucures ne coupent pas les cuticules. Les rasoirs droits peuvent aussi entrer en contact avec le sang; par conséquent, les lames jetables ou les rasoirs de sûreté devraient être utilisés et jetés après chaque client.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

L'équipement utilisé pour plus d'une personne devrait être nettoyé correctement et désinfecté avant d'être utilisé pour quelqu'un d'autre. Lors de procédures qui

percent la peau, des instruments jetables devraient être utilisés à moins qu'ils ne soient entièrement stérilisés (c'est-à-dire exempt de germe à 100 %) à la vapeur ou à la chaleur sèche. L'autoclave est une machine qui stérilise à l'aide de chaleur et de pression.

D'autres types d'instruments devraient être nettoyés à l'aide d'une solution désinfectante. Les produits commerciaux comme Barbicide désinfectent au lieu de stériliser. Bien qu'elles soient incomplètes, les recherches suggèrent que les solutions commerciales pourraient ne pas tuer le VHC. Recherchez un produit de qualité d'hôpital et homologué par l'EPA qui tue les bactéries (bactéricides), les virus (virucides) et les champignons (fongicides). Trempez les articles dans la solution pendant au moins 10 minutes (certains experts recommandent 20 minutes). Certains petits articles peuvent être entreposés dans la solution désinfectante lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les solutions commerciales devraient être remplacées au moins une fois par semaine ou lorsqu'elles sont visiblement sales. De plus, l'alcool, le chlore ou une solution de 10 % d'eau de Javel et d'eau peuvent être utilisés comme désinfectant. Bien que l'efficacité de l'eau de Javel n'a pas été étudiée, la plupart des experts recommandent de laisser tremper les articles dans une solution d'eau de Javel pendant 10 minutes. Les solutions d'eau de Javel doivent être préparées à tous les jours et être conservées à l'abri des rayons du soleil.

Bien que, les aiguilles et les lames utilisées soient jetables, les pistolets de tatouage, les manches de rasoir et les appareils d'électrolyse doivent être nettoyés avec une solution désinfectante après chaque usage.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX SURFACES DE TRAVAIL

Les aires de travail doivent être organisées de manière à séparer l'équipement neuf ou propre de l'équipement utilisé ou souillé et d'empêcher qu'ils soient mélangés. Avant chaque client, les surfaces de travail doivent être recouvertes d'une serviette en tissu ou en papier. Les lotions, les poudres et d'autres produits doivent être conservés dans des contenants qui distribuent une portion du produit sans contaminer le contenant, des applicateurs stérilisés doivent être utilisés dans le cas des cosmétiques. Les surfaces de travail doivent être désinfectées entre chaque utilisateur. Les manucures ne doivent pas utiliser

l'eau de trempage pour plus d'un client. Les bols de trempage et les bains de pieds doivent être désinfectés après chaque utilisation. Les comptoirs, les chaises, les lampes et les autres surfaces doivent être nettoyés régulièrement à l'aide d'une solution désinfectante. Les lames de rasoirs et les autres articles pointus doivent être jetés dans un contenant imperforable. Les rognures d'ongles et les retailles de cheveux doivent être éliminées de manière appropriée. Les serviettes, les draps, les uniformes qui ont été utilisés doivent être placés dans un contenant fermé et être lavés à l'eau chaude avec du détergent.

Les professionnels de la santé doivent recevoir une formation sur la transmission de la maladie et connaître les procédures de santé et de sécurité. Dans la plupart des états des États-Unis, les manucures, les cosmétologues, les coiffeurs, les esthéticiens et les électrolystes doivent détenir un permis pour pratiquer. Les employés doivent se laver les mains avec du savon et de l'eau avant chaque client, et au besoin, porter des gants jetables. Toute coupure ou lésion doit être recouverte d'un bandage imperméable.

ARTICLES PERSONNELS

Pour se sentir en toute sécurité, certains clients préfèrent emporter leur propre équipement avec eux au salon de manucure ou au salon de coiffure. Ceci est particulièrement important pour les articles comme les coupe-cuticules et les rasoirs qui sont susceptibles d'entrer en contact avec du sang. Certains professionnels acceptent de conserver des trousseaux d'articles personnels de leurs clients au salon avec les instruments qui ne servent qu'à un client spécifique seulement.

Enfin, comme dans le cas d'équipements utilisés dans les salons de manucure et de coiffure, les articles personnels de soins personnels ou de beauté utilisés à la maison, y compris les limes à ongles, les rasoirs, les brosses à dents et les boucles d'oreilles percées ne doivent pas être partagés.

Pour obtenir plus d'informations sur l'hépatite C, veuillez consulter les sites Web suivants :

Fédération SOS Hépatites
www.soshepatites.org

Hépatites
<http://www.hepatites.net>

Reseau Hépatite Bretagne
<http://www.hepatoweb.com/>

Comité Régional d'Education pour la Santé d'Ile-de-France
<http://www.cresif.org/pdf/repertoirehpc.pdf>

Réseau Hépatite C Marseille, provence, Alpes du Sud, Corse
C'est le site du Réseau Hépatite C Marseille, provence, Alpes du Sud, Corse. Vous trouverez des informations sur la maladie et les réseaux de soins.
<http://www.hepatite-c.org/hepatite/index.html>

Santé Canada
http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/hepatite_c/index.html

Visitez notre site Web www.hcvadvocate.org pour en savoir davantage sur l'hépatite C

• Fiche de renseignements hcsp •

Une publication du groupe Hepatitis C Support Project

Directeur administratif
Rédacteur en chef, Publications HCSP
Alan Franciscus

Éditeur du volet médical
Robert Gish, MD

Conception
Paula Fener

Production
C.D. Mazoff, PhD

Pour obtenir des renseignements :
Hepatitis C Support Project
PO Box 427037
San Francisco, CA 94142-7037
alanfranciscus@hcvadvocate.org

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été conçus avec l'intention de vous aider à comprendre et à contrôler l'hépatite C, ils ne remplacent pas les conseils médicaux. Toute personne atteinte par l'hépatite C devrait consulter un médecin pour obtenir un diagnostic et se faire traiter pour l'hépatite C.

Ces renseignements ont été fournis par l'Hepatitis C Support Project • un organisme à but non lucratif visant l'éducation, l'assistance et la défense des droits • © 2004 The Hepatitis C Support Project • L'Hepatitis C Support permet et encourage la réimpression du présent document, à condition d'en citer la source.